



Mars 2021

Mesdames, Messieurs,

Quelle année inhabituelle fut 2020. L'épidémie de coronavirus a profondément changé nos vies. Au printemps, notre Caisse de pension a elle aussi dû s'adapter rapidement à la situation et passer au télétravail. Cette période a été très éprouvante pour tous les collaborateurs. Malgré ces perturbations, nous avons été en mesure de continuer à vous verser ponctuellement les rentes et prestations en capital. Les factures mensuelles ont également été envoyées dans les délais.

Les marchés financiers ont eux aussi subi de fortes perturbations. Au printemps, les bourses se sont effondrées, suite à quoi les caisses de pensions ont perdu en moyenne autour de 10% de leur patrimoine. Notre Caisse a été moins fortement touchée et a dû supporter une perte d'à peine 6% au point le plus bas. Pendant cette période, les prévisions sur tous les marchés étaient très sombres et les économistes annonçaient la plus grosse récession mondiale des 100 dernières années. Grâce aux énormes mesures de soutien des banques centrales et des États, les marchés financiers ont bien remonté jusqu'à la fin de l'année et la Caisse de pension clôture l'exercice avec une performance de placement de 3,5%. Le Conseil de fondation a donc décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse des assurés actifs au 31 décembre 2020 à hauteur de 1,5%. Cette rémunération est 50% plus élevée que le taux d'intérêt de 1,0% défini à titre provisoire par la loi comme étant la rémunération minimale. Le degré de couverture, qui s'élevait à 104,2% fin 2019, a pu remonter et devrait dépasser les 105%.

La situation toujours incertaine en ce qui concerne les conséquences de la pandémie et des dettes publiques élevées nous incite à continuer à agir avec prudence pour l'avenir. C'est pourquoi le Conseil de fondation a fixé la rémunération provisoire pour l'année 2021 au taux d'intérêt minimum légal de 1,0%. La décision quant à la rémunération définitive sera arrêtée en fin d'année en fonction de l'évolution de la situation financière qui aura été observée d'ici-là.

Notre Caisse est bien positionnée pour être en mesure d'absorber d'éventuelles nouvelles perturbations.

Meilleures salutations,

Caisse de pension  
de la Société suisse de Pharmacie

Philipp Aegerter  
Directeur général